

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Préfecture

Direction du cabinet,
Bureau des affaires générales

Références : SS

Affaire suivie par Sandrine STOESEL
04 50 33 61 13
cabinetl@haute-savoie.gouv.fr

Annecy, le

- 2 DEC. 2013

Le préfet de Haute-Savoie

à

Mesdames et messieurs les maires du département
(en communication à messieurs les sous-préfets)

Circulaire

Objet : Journée nationale d'hommage « aux morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie le jeudi 5 décembre 2013.

P.J. : Message du ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants.

J'ai l'honneur de vous rappeler que les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises à l'occasion de :

la journée nationale d'hommage « aux morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, le jeudi 5 décembre 2013.

Je vous demande de bien vouloir prendre toutes les dispositions que vous jugerez utiles pour l'organisation de cette cérémonie.

Par ailleurs, je vous serais reconnaissant de favoriser toutes les initiatives de nature à assurer la participation de la population à cette manifestation. Il importe notamment d'y associer les jeunes générations, qui ne peuvent ignorer le devoir de mémoire qui incombe à tous.

Enfin, vous voudrez bien trouver ci-joint le message du ministre délégué auprès du ministre de la défense, en charge des anciens combattants qu'il vous appartiendra de lire l'occasion de cette cérémonie.

Le préfet,



Georges-François LECLERC

**Message de Kader Arif,
Ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants
5 décembre 2013
Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie
et des combats du Maroc et de Tunisie**

Aujourd'hui, les Françaises et les Français sont rassemblés pour rendre un hommage solennel à tous ceux qui, pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, sont « morts pour la France ».

Cette période reste parmi les plus douloureuses de notre histoire nationale.

Depuis 10 ans maintenant, le 5 décembre est une journée nationale qui invite à honorer la mémoire de ces soldats « morts pour la France ».

La Nation salue aujourd'hui le courage et le dévouement de tous ces soldats qui ont sacrifié leur jeunesse, et au-delà, de toutes les femmes et de tous les hommes dont les destins furent à jamais bouleversés par ces combats.

A l'aube de leur vie, une vie marquée dès l'enfance par la Seconde Guerre mondiale dont ils endurent les souffrances ou qu'ils vivent à travers le souvenir des faits d'armes d'un père, ils font l'expérience d'une nouvelle guerre. Elle devient synonyme de blessures et de mort pour certains, d'abandon et de déracinement pour d'autres.

Tant de parcours individuels, tant d'itinéraires personnels, qui ont rencontré le destin de la France et celui de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie. Tant de tragédies personnelles, qu'ils aient été soldats, combattants volontaires, victimes civiles, appelés et rappelés du contingent, ou engagés dans les formations supplétives... Tant de tragédies personnelles que la France se remémore aujourd'hui.

Parmi eux, certains ont dû combattre sur leurs propres terres et reposent aujourd'hui dans la mémoire nationale auprès de leurs aînés qui avaient combattu aux côtés de la France en 1914 puis en 1940. Eux à qui la France adresse la même reconnaissance, et qui seront mis à l'honneur à l'occasion des deux grands cycles commémoratifs qui s'ouvrent en cette fin d'année.

Aujourd'hui, il faut unir tous les combattants et victimes civiles dans un même souvenir et dépasser les histoires singulières pour regarder et affronter ensemble cette histoire, ce moment de France, avec lucidité, justesse et responsabilité.

La guerre d'Algérie a laissé derrière elle des familles meurtries, des âmes et des mémoires déchirées. Mais les armes ont été rangées. Plus de 50 ans après, le temps de la mémoire est venu, une mémoire que nous devons garder vivante.

Nous devons nous faire une promesse, celle de veiller à continuer à avancer côte à côte sur le chemin de la réconciliation. Nous avons un devoir, celui de construire ensemble une mémoire apaisée et un avenir commun, dans le respect mutuel et l'esprit de fraternité.

Kader Arif.